

Dossier  
de partenariat

5<sup>e</sup>

# Magdus

28 et 29 mars 2012 à Troyes

Le rendez-vous européen  
incontournable des centres de  
marques et magasins d'usine

[www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012)

Centres de marques en Europe :  
comment performer en temps de crise ?



**magdus**

EUROPEAN FACTORY OUTLET CENTRES OBSERVATORY  
OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES CENTRES DE MARQUES ET MAGASINS D'USINE



# Magdus

28 et 29 mars 2012 à Troyes

## Ce qu'il faut savoir sur le colloque

- Un rendez-vous professionnel unique
- Des débats et des échanges de qualité
- Encore plus de rencontres d'affaires
- Une visite organisée des centres de marques troyens

➔ Un évènement à ne pas manquer !

### Pour garantir le succès de cette 5<sup>e</sup> édition :

- Des intervenants incontournables dans leurs domaines
- Un programme ciblé pour répondre à vos questions majeures
- Des relations presse à l'échelle européenne
- Un site informatif mis à jour en continu par nos équipes

[www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012)

**Être partenaire de Magdus 2012, c'est l'opportunité unique d'associer votre entreprise à des rencontres professionnelles, dédiées à l'activité des centres de marques**

Troyes, capitale européenne des magasins d'usine et des centres de marques, s'est imposée comme le lieu incontournable des réflexions, des échanges et des rencontres des acteurs du secteur en Europe.

Les colloques organisés à Troyes en 2003, 2005, 2007 et 2010 sur la thématique des centres de marques, ont été de vrais succès [rassemblant plus de 1000 professionnels] et ont légitimé la poursuite de cette initiative, unique en Europe.

Magdus, l'observatoire Européen des centres de marques et magasins d'usine, organisera donc les 28 et 29 mars 2012 un cinquième colloque, basé sur les performances des centres de marques en période de crise.

Sont attendus : responsables de marques, investisseurs, promoteurs et gestionnaires de centres de marques, cabinets d'études et de conseil, experts en stratégie des marques, agences d'architecture, collectivités et institutions territoriales...

# Magdus 28 et 29 mars 2012 à Troyes

# 5<sup>e</sup>

## Devenez notre partenaire privilégié !



Gold, silver ou first ?

### Partenaire Gold : 9 990 € HT

- Votre présentation liée à la stratégie de votre entreprise lors du colloque (10 minutes)
- Votre bandeau publicitaire sur le site dédié au colloque ([www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012))
- Votre bandeau publicitaire sur les sites Magdus ([www.magdus.com](http://www.magdus.com) et [www.magdus.com/club](http://www.magdus.com/club))
- Votre page de publicité dans le programme (emplacement au choix sous réserve de disponibilité)
- Votre logo dans le pré-programme de la manifestation diffusé à 2 000 ex. (contacts presse et autres)
- Votre logo dans le programme diffusé à 2 000 ex. (dont les contacts presse)
- Votre logo sur le pocket programme remis aux congressistes
- Votre logo sur le site internet dédié au colloque ([www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012))
- Votre logo sur chaque newsletter du colloque rappelant le programme, le déroulé de la manifestation et les nouveaux participants.
- Vos plaquettes et supports de communication diffusés lors du colloque
- Votre accès à la soirée VIP Magdus partenaires / intervenants la veille du colloque à partir de 21h.
- Votre stand de 12 m<sup>2</sup> (connexion ADSL et mobilier de base inclus)
- Vos 5 entrées au colloque pour votre équipe

### Partenaire Silver : 6 990 € HT

- Votre page de publicité dans le programme (emplacement sous réserve de disponibilité)
- Votre logo dans le pré-programme de la manifestation diffusé à 2 000 ex. (dont les contacts presse)
- Votre logo dans le programme diffusé à 2 000 ex. (dont les contacts presse)
- Votre logo sur le pocket programme remis aux congressistes
- Votre logo sur le site internet dédié au colloque ([www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012))
- Votre logo sur chaque newsletter du colloque rappelant le programme, le déroulé de la manifestation et les nouveaux participants.
- Vos plaquettes et supports de communication diffusés lors du colloque
- Votre accès à la soirée VIP Magdus partenaires / intervenants la veille du colloque dès 21h30
- Votre stand de 12 m<sup>2</sup> (connexion ADSL et mobilier de base inclus)
- Vos 3 entrées gratuites au colloque

### Partenaire First : 4 490 € HT

- Votre logo dans le pré-programme diffusé à 2 000 ex. (dont les contacts presse)
- Votre logo dans le programme diffusé à 2 000 ex. (dont les contacts presse)
- Votre logo sur le pocket programme remis aux congressistes
- Votre logo sur le site internet dédié au colloque ([www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012))
- Votre logo sur chaque newsletter du colloque rappelant le programme, le déroulé de la manifestation et les nouveaux participants.
- Vos plaquettes et supports de communication diffusés lors du colloque
- Votre accès à la soirée VIP Magdus partenaires / intervenants la veille du colloque dès 21h30
- Votre stand de 6 m<sup>2</sup> (connexion ADSL et mobilier de base inclus)
- Vos 2 entrées au colloque

### DATES À RETENIR



Date limite d'envoi des éléments techniques pour les insertions publicitaires devant figurer sur le programme (page de publicité en quadri, logotype)



Edition du programme



Date du colloque

# 5

## Augmentez votre visibilité !

ou à la carte...

### Espace Stand

Pour cette édition 2012, Magdus vous offre la possibilité de louer un stand pour présenter votre entreprise et y recevoir vos clients, prospects, rendez vous d'affaires.

**Détails techniques :** stand 6 m<sup>2</sup> (module de base, fermé 3 côtés, 3 spots, moquette)

**Équipement de base inclus :**  
Connexion ADSL, mobilier

**3000 € HT**

+

**2 entrées gratuites**

### Axes sponsoring

#### ● Présentation de votre stratégie d'entreprise

A un horaire privilégié, vous bénéficiez d'un taux d'écoute maximum pour présenter vos projets ainsi que la stratégie de votre entreprise à l'ensemble des participants

**Présentation de 10 minutes en plénière ..... 4 000 € HT**

#### ● Votre publicité en 4<sup>e</sup> de couverture du programme

diffusé à 2 000 exemplaires ..... **3 000 € HT**

#### ● Page de publicité à l'intérieur du programme

diffusé à 2 000 exemplaires ..... **2 000 € HT**

#### ● Page de publicité à l'intérieur du pocket programme

remis aux congressistes ..... **1 000 € HT**

#### ● Bandeau pub sur les sites et newsletters Magdus

10 jours de diffusion ..... **500 € HT**

### Les supports

#### PROGRAMME diffusé à 2000 exemplaires



Document indispensable, listant le programme complet et détaillé des sessions, activités annexes et informations générales, il guide les participants dans leur préparation et leur inscription au colloque (français/anglais)

Envoyé à 2 000 exemplaires auprès des acteurs du secteur de la distribution des marques en France et en Europe. Format A5

Espace publicitaire disponible :

- Votre publicité en 4<sup>e</sup> de couverture en quadri (format 15 cm x 21 cm en hauteur)
- Votre publicité en page intérieure en quadri (format 15cm x 21 cm + 5 mm de bord tournant)

Édité en janvier 2012

Éléments techniques à communiquer avant le 20 décembre 2011



#### POCKET PROGRAMME

Un véritable guide pendant les 2 jours du colloque, il sera inséré dans tous les badges des congressistes (édité en français et anglais)

Éléments techniques : format dépliant 4 pages, 14.5cm haut x 10cm large  
Fichiers à fournir au format illustrator

Remis le 28 mars 2012





**magdus**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN  
DES CENTRES DE MARQUES  
ET MAGASINS D'USINE

BP 706 - 10001 TROYES CEDEX  
FRANCE

# Formulaire de parrainage

## Soyez notre partenaire privilégié !

### 28 & 29 mars 2012 à Troyes

- Par téléphone au **03 25 43 70 20**
- Par fax, en retournant le formulaire au **03 25 43 70 43**
- Par courrier en retournant le formulaire à l'adresse suivante  
**Magdus, BP 706, 10 001 Troyes cedex, FRANCE**
- Par e-mail à **accueil@magdus.fr**

Plus d'informations sur [www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012)

## VOS INFORMATIONS <sup>(1)</sup>

Monsieur  Madame  Mademoiselle

● Nom ..... ● Prénom.....  
● Fonction..... ● Société.....  
● Téléphone ..... ● Email .....  
● Pays.....

*Nous prendrons contact avec vous dès la réception de ce document pour connaître le nombre de participants éventuels.*

## VOTRE SOCIÉTÉ

● Nom .....  
● Adresse .....  
● Ville ..... ● Code postal.....  
● Pays.....

*La facture correspondant à votre parrainage vous sera envoyée à l'adresse ci-dessus. Pour envoyer la facture à une autre adresse merci de remplir les champs suivants*

● Nom de la société.....  
● Adresse .....  
● Ville ..... ● Code postal.....  
● Pays.....

## DEMANDE DE RÉSERVATION

Partenaire Gold ..... **9 990 € HT**  
 Partenaire Silver ..... **6 990 € HT**  
 Partenaire First ..... **4 490 € HT**

### Autres axes sponsoring

Présentation de votre stratégie d'entreprise (10 minutes)..... **4 000 € HT**  
 Votre publicité en 4<sup>e</sup> de couverture de programme  
diffusé à 2 000 exemplaires..... **3 000 € HT**  
 Page de publicité à l'intérieur du programme  
diffusé à 2 000 exemplaires..... **2 000 € HT**  
 Page de publicité à l'intérieur du pocket programme  
remis aux congressistes ..... **1 000 € HT**  
 Bandeau publicitaire sur les sites et newsletters Magdus  
10 jours de diffusion ..... **500 € HT**

Total HT ..... € HT  
X TVA 19.6% ..... €  
Total TTC ..... € TTC

## MODÉ DE PAIEMENT

- Je joins un chèque de la somme de ..... € TTC à l'ordre de « CCITA », je recevrai une facture dans les meilleurs délais.
- Je souhaite recevoir une facture et ensuite, effectuer un virement bancaire ou un règlement par chèque à l'adresse suivante :  
Magdus,  
BP 706, 10 001 Troyes cedex.
- J'accepte les conditions générales de vente.

Date.....  
Signature

**La facture devra être réglée au plus tard le vendredi 27 janvier 2011.**

**Attention, l'inscription devient définitive une fois le paiement effectué par virement bancaire ou par chèque envoyé l'adresse suivante : Magdus, BP 706, 10001 Troyes cedex, France.**

<sup>(1)</sup> Nous vous considérons comme seul interlocuteur et donc destinataire des informations ultérieures à l'organisation du colloque.

**magdus**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN  
DES CENTRES DE MARQUES  
ET MAGASINS D'USINE

BP 706 - 10001 TROYES CEDEX  
FRANCE

# Formulaire de réservation de stands

## Devenez exposant !

28 & 29 mars 2012 à Troyes

Plus d'informations sur [www.magdus.com/2012](http://www.magdus.com/2012)

### PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR RÉSERVER VOTRE STAND

- Par téléphone  
au **03 25 43 70 20**
- Par fax, en retournant le formulaire  
au **03 25 43 70 43**
- Par courrier en retournant le  
formulaire à l'adresse suivante :  
**Magdus  
BP 706, 10 001 Troyes cedex,  
FRANCE**
- Par e-mail à [accueil@magdus.fr](mailto:accueil@magdus.fr)

**1 STAND = 6m<sup>2</sup>  
= 3 000 € HT**

(2 entrées gratuites  
au colloque incluses,  
d'une valeur de 1 400 €)

Tarif unique pour les 2 jours,  
petits-déjeuners, déjeuners  
et soirée festive inclus

Pour inscrire des participants  
supplémentaires,  
contactez-nous !  
03 25 43 70 20  
[accueil@magdus.fr](mailto:accueil@magdus.fr)

### VOS INFORMATIONS <sup>(1)</sup>

Monsieur  Madame  Mademoiselle

- Nom ..... ● Prénom.....  
● Fonction..... ● Téléphone .....
- Email .....
- Pays.....
- Nom, prénom, fonction de la personne bénéficiant de la deuxième entrée gratuite (peut être modifié jusqu'à 48 heures avant la manifestation) :  
.....

### VOTRE SOCIÉTÉ

- Nom .....
- Adresse.....
- Ville ..... ● Code postal.....
- Pays.....

*La facture correspondant à votre réservation sera envoyée à l'adresse ci-dessus. Pour envoyer la facture à une autre adresse merci de remplir les champs suivants.*

- Nom de la société.....
- Adresse.....
- Ville ..... ● Code postal.....
- Pays.....

### MODE DE PAIEMENT

- Je joins un chèque de la somme de .....€ TTC à l'ordre de CCITA,  
je recevrai une facture dans les meilleurs délais.
- Je souhaite recevoir une facture et ensuite effectuer un virement bancaire ou un règlement  
par chèque.
- J'accepte les conditions générales de vente.

Date .....

Signature

**Attention, la réservation devient définitive une fois le paiement effectué par virement bancaire ou par chèque envoyé l'adresse suivante : Magdus, BP 706, 10 001 Troyes cedex, France.**

<sup>(1)</sup> Sauf indication des adresses email de chaque personne, nous vous considérons comme seul interlocuteur et donc destinataire des informations ultérieures liées à l'organisation du colloque.  
Voir les conditions générales de vente, art.8.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## IDENTIFICATION DU VENDEUR :

MAGDUS service de la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube  
BP 706, 10 001 TROYES CEDEX ci-après dénommé Magdus CCITA

### ARTICLE 1 : CLAUSE GÉNÉRALE

Tout partenariat implique l'acceptation des conditions générales de vente et celles des prix en vigueur aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de notre part pour une opération déterminée.

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales de vente liées au(x) partenariat(s) relatif(s) au 5ème colloque européen MAGDUS qui aura lieu les 28 et 29 mars 2012.

### ARTICLE 3 : FORMATION DU CONTRAT-TRAITEMENT DES COMMANDES

Le présent contrat n'est réputé conclu entre MAGDUS CCITA et le partenaire qu'au moment du règlement au comptant de la commande (qu'il s'agisse d'un achat d'une commande par voie postale, télécopie ou mail). S'il s'agit d'une commande spéciale « sur mesure » en raison de sa composition, il sera établi un devis qui précisera les conditions particulières de vente pouvant modifier ou compléter les présentes conditions générales ; l'acceptation de ce devis par l'acheteur vaudra acceptation pleine et entière par lui de ces conditions particulières.

Les commandes sont traitées à la réception du bon de commande et des conditions générales de vente dûment signées accompagnées du règlement, un paiement différé sera néanmoins possible sur demande de facture.

### ARTICLE 4 : PRIX-MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les prix pratiqués sont ceux correspondant aux tarifs disponibles dans les lieux et modes de livraison en vigueur au jour de la commande. Le montant total à payer est le résultat du produit du prix unitaire TTC des articles commandés et du nombre d'articles commandés.

Le prix est fonction du nombre et de la nature des axes de sponsoring. Il est établi compte tenu du barème en vigueur à la date de la commande.

Les règlements exclusivement à l'ordre de « CCITA » se font par virement bancaire, chèque bancaire ou postal. Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.

Les factures seront envoyées à l'adresse indiquée lors de la commande. Magdus CCITA, décline toute responsabilité quant aux erreurs de saisie.

### ARTICLE 5 : PRESTATIONS OFFERTES – OBLIGATIONS DE MAGDUS CCITA

Le niveau de partenariat est fonction du montant versé par le Partenaire selon les prestations retenues gold, silver, first. Selon le niveau de partenariat choisi, d'autres prestations complémentaires pourront être proposées par Magdus CCITA.

### ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

#### Manifestation

Afin de permettre la mise en valeur du Partenaire, et notamment la mention de la dénomination sociale et/ou nom et/ou logo sur les différents supports (supports édités pour la Manifestation, écran lors de la séance plénière...), le Partenaire s'engage à transmettre à Magdus CCITA dans les délais indiqués dans le calendrier, la fiche « Informations Sponsors » dûment complétée.

Le Partenaire s'engage également à transmettre à Magdus CCITA, selon les spécificités précisées dans le Dossier de Partenariat, des fichiers exempts

de tout défaut, et comprenant les informations demandées et logos, dans les formats indiqués dans le Dossier de Partenariat. Tout autre format ne pourra être accepté.

Magdus CCITA décline toute responsabilité en ce qui concerne l'impression ou l'édition en cas de transmission hors délais des éléments susvisés nécessaires à la mise en valeur de l'image du Partenaire, ainsi qu'en cas de transmission d'éléments erronés, inexploitable ou non conformes aux spécificités et directives. Magdus CCITA ne peut être tenu responsable des omissions ou des erreurs de reproduction, de composition ou autres qui peuvent se produire.

- Insertions dans les supports édités pour la Manifestation  
Les insertions dans les supports édités pour la Manifestation et dont le détail figure dans le Dossier de Partenariat s'effectuent, après transmission par le Partenaire des éléments techniques, en tenant compte de l'ordre d'arrivée des dossiers complets adressés par les Partenaires, et dans la limite des espaces disponibles.

De même les informations fournies par le partenaire devront être exactes. Magdus CCITA n'a pas à vérifier la véracité des informations fournies.

### ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Partenaire déclare disposer de l'ensemble des autorisations et/ou être seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des éléments type informations, logos, documents, objets et formats de fichiers transmis à Magdus CCITA en vue de la mise en valeur de son image et garantit Magdus CCITA et ses partenaires contre toute action de quelque nature que ce soit d'un tiers quelconque en la matière.

### ARTICLE 8 : ANNULATION DE LA MANIFESTATION

En cas d'annulation, d'ajournement et/ou report de la Manifestation par Magdus CCITA à une autre date, le Partenaire aura le choix entre accepter la nouvelle date de la Manifestation proposée par Magdus CCITA ou le remboursement des sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité ce que le Partenaire déclare accepter.

En cas d'annulation du Partenariat par le Partenaire, après le 1<sup>er</sup> décembre 2011 les dépenses engagées par la CCITA telles que plaquettes... ne seront pas remboursées. Après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 aucune somme ne sera remboursée au Partenaire.

### ARTICLE 9 : FORCE MAJEURE

MAGDUS CCITA n'est pas responsable notamment en cas d'incendie, inondations, interruption de la fourniture d'énergie, ainsi que les grèves totales ou partielles ou encore de toute nature entravant la bonne marche de la société, telles que les grèves des transports, des services postaux. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles convenues entre les partenaires.

### ARTICLE 10 : CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales de vente sont régies exclusivement par la loi française.

Le tribunal de commerce de Troyes est seul compétent en cas de litiges ou différends les concernant.